



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 08/12/2025

Berger Levrault

ID : 087-218717809-20251203-2025060-DE

2025-060

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 3 décembre

**Nombre
de Conseillers :**

**en exercice -23-
présents 19**

votants 22

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURI**ON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2025

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

ABSENTS : M. LAUSERIE, M. PREUILH, M. BERGERON, Mme LACOMBE

Pouvoirs : M. PREUILH donne pouvoir à M. FOURNIER, M. BERGERON donne pouvoir à M. CHEVALIER, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme DASILVA

Monsieur DUJARDIN a été élu secrétaire de séance.

ELAN – RETROCESSION DE LA DECHETTERIE

Madame le Maire rappelle que depuis plusieurs années la déchetterie intercommunale située sur la commune de Saint-Priest-Taurion, n'est plus en fonctionnement. De plus en 2019, la communauté de communes ELAN a transféré la compétence « haut de quai » au SYDED.

La déchetterie n'étant plus utilisée pour la compétence transférée, en accord avec la communauté de communes ELAN, ce bien est désaffecté et rétrocédé à la commune de Saint-Priest-Taurion.

La commune de Saint-Priest-Taurion recouvre ainsi l'ensemble de ses droits et obligations attachés à ce bien désaffecté qui est réintégré dans le patrimoine communal.

Madame le Maire indique que cette rétrocession est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre la commune de Saint-Priest -Taurion et la communauté de communes ELAN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 04/12/2025
Qualité : MAIRE